

**Séance du 06 avril 2023****MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)**06-04-2023-19**

Date de convocation le 06/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 14  
Procurations : 1  
Votants : 14

Le six avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**Étaient présents** : Mmes ETCHART, BAZIARD, GRAUX, GUITTONNEAU, LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LAPETRE, HILLOU, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

**Secrétaire de séance élu** : M. SALEFRANQUE

**Avait donné pouvoir** : Mme CAZENAVE pouvoir à Mme GUITTONNEAU

**OBJET : RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GYMNASÉ DE LENDRESSE**

Le projet a pour objet la restructuration et extension du complexe sportif situé à la Plaine de Sports de Lendresse. L'équipement dont la superficie est de l'ordre de 1 300 m<sup>2</sup> de surface existante, comprendra :

- ✓ Une salle de basketball niveau régional (30m x 18m)
- ✓ Une tribune intérieure de 100 places
- ✓ Un hall d'accueil avec un espace convivialité de type "club house / bar", une buvette, des sanitaires publics (H/F) ;
- ✓ Des annexes sportives (dont ceux nécessaires aux terrains de football) : vestiaires / douches joueurs (H/F), vestiaires arbitres, espace médical (infirmerie / anti-dopage), sanitaires joueurs (H/F) et rangement salle omnisports
- ✓ Des locaux techniques et annexes de services : local stockage produits entretien / autolaveuse et des locaux techniques (TGBT, CVC ...)
- ✓ Des aménagements extérieurs : parvis, cour de service / accès techniques.

L'extension est évaluée à environ 180m<sup>2</sup> SDO.

L'opération comprend également la démolition et la dépollution (Amiante), du foyer, situé au sud de la Plaine des Sports, à proximité du second terrain.

L'APD a fait l'objet d'une réunion de restitution et d'échanges sur des points techniques (sécurité incendie, électricité, CVC, ...). Celle-ci s'est déroulée le 28 février. L'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté un APD traduit sous forme de plans et de maquettes numériques. Le montant de l'APD transmis le 17 mars prévoit une enveloppe de travaux de 1 738 191.51 € hors prestations supplémentaires complémentaires.

Deux questionnements restent à ce stade en suspens le changement de la couverture chiffré à 108 953 euros, le changement du bardage par des panneaux translucides pour un montant de 64 532 euros.

Dans l'attente des prescriptions techniques, les élus choisissent de mettre en option le remplacement du bardage existant par des panneaux translucides, la dépose et le remplacement de la couverture gymnase et gradins, le remplacement des châssis de désenfumage. Ils demandent l'intégration dans le projet de climatiseur AIR/AIR pour le foyer du football pour 13 745 €, ce choix vient en remplacement des équipements chiffrés dans le projet.

D'autre part des analyses structures et des analyses de sol sont en cours pour confirmer les choix techniques retenus. Ces rapports pourraient altérer le montant de l'enveloppe de l'avant-projet définitif.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230413-06\_04\_2023\_19-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** l'avant-projet définitif de la plaine des sports de Lendresse tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

  
Jacques CLAVE

Pascal SALEFRANQUE  
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230413-06\_04\_2023\_19-DE

